FBC. 42-4

SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX
FONDÉE EN 1818
Reconnue d'utilité publique
le 15 Juin 1828
53, RUE DES TROIS-CONILS

Bordeaux, le 6 Novembre 1920

Monsieur Emile Cartailhac
5 Rue de la Chaîne
Toulouse.

Cher Maître.

Votre amabilité et votre dévouement pour notre Société Linnéenne me permettent d'espérer que vous me pardonnerez de vous obliger à m'écrire de nouveau.

Je me suis occupé de la lanterne à projections et du réostat que vous jugez indispensable à la conservation de vos clichés. Celui qui s'occupe des projections à l'Athénée m'a donné la latitude d'employer une lampe à foyer plus court et qu'on placerait au milieu de la salle. En conséquence je suis en pourparlers avec plusieurs électriciens et j'espère arriver promptement à régler cette affaire. Sans doute la lampe ordinaire fonctionne normalement; mais pour une leçon archéologique il est sage de prendre les précautions que vous indiquez. Vous pouvez compter, cher Maître, que je ferai bien volontiers.

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

Le but de la présente est de vous demander quel temps vous pensez rester à Bordeaux. Je vous désire tout d'abord que plus vous resterez, plus vos années seront satisfaites de vous avoir. Nous avons l'intention de faire, comme en 1912, c'est à dire de faire une réunion où un punch vous sera offert et où nos confrères archéologues auront le loisir et le plaisir de pouvoir s'entretenir quelques instants avec vous. Nonobstant les moments où certain d'entre nous et en particulier

votre serviteur, auront le plaisir de vous avoir au moment des repas. La dernière fois le punch a été donné après la conférence, c'est à dire à 10 h ½ à l'hôtel de Bayonne où vous descendrez (c'est entendu) ou au Café de Bordeaux qui est à côté et où nous serons mieux. Tirons nous de même à l'issue de la conférence ? Certainement cela a ses avantages et ses inconvénients. Ou désirez vous que ce soit la veille ou le lendemain de la conférence — Cela dépend absolument de vous, c'est à dire du temps que vous pourrez passer dans notre ville. Dans ce cas vous nous direz l'heure, 9 h ou 9 ½ du soir seront propice —

Quant à la durée de la Conférence, je ne parlerai pas plus de 10 minutes (je le crois), afin de ne pas fatiguer le public qui aura hâte de vous entendre — Je tâcherai, aussi rapidement que possible, à donner le but de la Société Lusitanienne

Veuillez en conséquence, Cher Maître, me fixer au plus tôt afin que dans la circulaire que nous allons adresser aux membres de la société, nous puissions les fixer sur le jour et l'heure où se donnera le punch en votre honneur et qu'ils envoient leur inscription. Le Café de Bordeaux désire aussi connaître le jour le plus tôt possible afin de nous réserver la salle.

Avec tous mes remerciements, je vous prie d'agréer, cher Maître, l'expression de mes sentiments bien dévoués

Armand Baudin